

Description

Le ou la médecin spécialiste en chirurgie (chirurgien-ne) opèrent et effectuent des interventions chirurgicales (manuelles et aux moyens d'instruments spécifiques: bistouris, scalpels, speculums, ciseaux, pincettes, curettes, écarteurs, etc.) pour traiter certaines maladies, corriger des difformités ou guérir des blessures. Ils évaluent et prennent en compte tous les aspects des pathologies à traiter.

Leurs principales activités consistent à:

Consultation et diagnostic

- procéder à un examen approfondi des patients afin d'évaluer le bien-fondé de l'intervention;
- établir un diagnostic permettant de déterminer le type d'intervention à effectuer, en accord avec le médecin traitant et le patient;
- orienter si nécessaire certains patients vers d'autres spécialistes en chirurgie, dans des domaines spécifiques (chirurgie vasculaire, cardiaque, vasculaire et thoracique, de la main, orale et maxillo-faciale, pédiatrique, orthopédique, plastique, reconstructive et esthétique, thoracique) et collaborer avec eux;
- préparer les patients à l'opération (régime, administration de médicaments, etc.), s'informer de leurs réactions à certains traitements, évaluer leur état général afin de prévenir les risques opératoires;
- fournir toutes les explications nécessaires à rassurer les patients, afin de créer un climat de confiance qui favorise la réussite de l'opération et leur rétablissement;
- informer l'équipe médicale (anesthésiste, médecins-assistants, infirmiers, etc.) qui collabore à l'intervention;

Intervention chirurgicale

- pratiquer des actes opératoires (ponctions, sondage, incisions, etc.) variables en fonction de chaque cas, sur différentes parties du corps:
- tête et cou: opération de kystes, excision de ganglions, etc.;
- seins: mastectomie, opération réparatrice des seins, etc.;
- thorax: chirurgie pulmonaire, thoracotomie;
- abdomen: appendicectomie, hernie, estomac, œsophage, rate, foie, etc.;
- interventions proctologiques: abcès, sinus pilonidal, etc.;
- extrémités: réduction de fracture des os, amputation, opération des tendons, des ligaments, etc.;
- chirurgie vasculaire: opération des varices, des grands vaisseaux, des artères périphériques, etc.;
- mains: lésions de la main;
- système urogénital: testicules, phimosis, cystostomie;
- assister un autre chirurgien en salle d'opération;

Suivi postopératoire

- assurer un suivi des patients dans la période postopératoire;
- dépister et traiter les éventuelles complications consécutives à l'opération.

Environnement de travail

Les médecins spécialistes en chirurgie collaborent avec l'ensemble des professionnels de la santé (médecin traitant, médecins-assistants, infirmiers, équipe opératoire, etc.) au sein d'un hôpital ou d'une clinique privée. Ils interviennent lors de situations chirurgicales courantes, ou peuvent se spécialiser dans un domaine particulier (chirurgie générale, viscérale, thoracique, etc.). Ils doivent aussi faire face aux urgences, en assumant de longues gardes, parfois la nuit ou le week-end. Les opérations, qui durent parfois plusieurs heures, demandent une bonne résistance physique et nerveuse.

Formation

Les différentes formations postgraduées pratiques et théoriques en chirurgie s'acquièrent après l'obtention du diplôme fédéral de médecin (études universitaires).

Lieux

- établissements de formation reconnus: cliniques, hôpitaux publics ou privés.

Durée

6 ans, dont:

- 45 à 69 mois de chirurgie clinique, dont 6 mois dans un service d'urgences chirurgical ou interdisciplinaire;
- 3 à 6 mois d'anesthésiologie et/ou de médecine intensive (6 mois au maximum d'anesthésiologie et de médecine intensive combinées);
- jusqu'à 24 mois de formation à option.

Remarque: il est possible d'entreprendre cette formation postgraduée à temps partiel (50% au minimum).

Condition d'admission

- diplôme fédéral de médecin;
- ou diplôme de médecin étranger reconnu.

Pour plus de détails sur les études universitaires de médecine, consulter www.orientation.ch/etudes.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de médecin spécialiste en chirurgie (avec mention de la formation approfondie).

Contenu

Le contenu de la formation dépend de la formation postgraduée choisie:

- anatomie, physiologie, physiopathologie, pathologie, diagnostic, suivi postopératoire;
- chirurgie viscérale;
- traumatologie;
- urologie, orthopédie, chirurgie pédiatrique, oncologie, chirurgie thoracique, chirurgie vasculaire, chirurgie de la main, chirurgie plastique;
- médecine intensive, médecine interne;
- techniques d'imagerie médicale;
- médecine de catastrophe, etc.;
- 510 interventions chirurgicales (selon la liste de la FMH).

Pour plus de détails sur le contenu de la formation postgrade, consulter le site de l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM) www.siwf.ch.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Calme et sang-froid
- Précision et minutie
- Capacité à réagir dans l'urgence
- Résistance physique
- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Bonne acuité visuelle
- Capacité à supporter la vue du sang
- Capacité à mettre en confiance autrui

Perspectives professionnelles

La loi sur les professions médicales assure la reconnaissance de la formation postgraduée des médecins, et leur permet d'envisager la pratique de leur spécialité dans certains pays de l'Union européenne.

Perfectionnement

La formation médicale continue est, pour chaque médecin, une obligation légale et un devoir d'ordre éthique. Son étendue dépend des besoins de perfectionnement particuliers du médecin, de sa spécialité et de son activité. Les sciences médicales connaissent un développement rapide: les nouvelles techniques obligent les médecins et les spécialistes en médecine à poursuivre leur formation aussi longtemps qu'ils exercent une activité professionnelle.

Les médecins spécialistes en chirurgie peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- formation approfondie en chirurgie générale et traumatologie ou en chirurgie viscérale, 2 ans, divers lieux en Suisse;
- formation approfondie en sénologie chirurgicale, 3 ans, divers lieux en Suisse;
- formation de spécialiste en chirurgie vasculaire, en chirurgie cardiaque, vasculaire et thoracique, en chirurgie de la main, en chirurgie orale et maxillo-faciale, en chirurgie orthopédique et traumatologique de l'appareil locomoteur, en chirurgie pédiatrique, en chirurgie plastique, reconstructive et esthétique ou en chirurgie thoracique;
- formations continues mises sur pied par les hôpitaux et cliniques, les associations médicales régionales ou cantonales, la Fédération des médecins suisses, la Société suisse de chirurgie ou l'industrie pharmaceutique: séminaires, congrès, colloques, cours de perfectionnement, travaux de groupes, études de cas, stages professionnels, etc.
- attestations de formation complémentaire et certificats d'aptitude technique recensés par l'Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continues: tomographie volumique numérisée en chirurgie orale et maxillo-faciale et en oto-rhino-laryngologie, etc.

Professions voisines

- Médecin spécialiste en anesthésiologie/Médecin spécialiste en anesthésiologie
- Médecin spécialiste en cardiologie/Médecin spécialiste en cardiologie
- Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique/Médecin spécialiste en gynécologie et obstétrique
- Médecin spécialiste en oncologie médicale/Médecin spécialiste en oncologie médicale
- Médecin spécialiste en ophtalmologie/Médecin spécialiste en ophtalmologie
- Médecin spécialiste en radiologie/Médecin spécialiste en radiologie
- Technicien en salle d'opération ES/Technicienne en salle d'opération ES

Adresses

Association suisse des médecins assistant(e)s et chef(fe)s de clinique (ASMAC)
Bollwerk 10
Case postale
3001 Berne 1
Tél.: 031 350 44 88
<https://www.asmac.ch>

Fédération des médecins suisses (FMH)
Secrétariat général
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 359 11 11
<https://www.fmh.ch>

Institut suisse pour la formation médicale postgraduée et continue (ISFM)
c/o Fédération des médecins suisses (FMH)
Elfenstrasse 18
Case postale
3000 Bern 16
Tél.: 031 503 06 00
<https://www.siwf.ch>

Société suisse de chirurgie (SSC)
Bahnhofstrasse 55
Bureau
5001 Aarau 1
Tél.: 062 836 20 98
<https://www.sgc-ssc.ch/fr>